



**POLITIQUE  
D'ECONOMIE  
D'ENERGIE**

# Politique d'Économie d'Énergie

Cap Corée s'engage à réduire de manière significative sa consommation d'énergie tout en maintenant le confort et la qualité de service.

Notre objectif est de diminuer l'utilisation d'énergie de 20 % d'ici 2027, en ciblant les principales sources de consommation (chauffage, climatisation, éclairage et équipements informatiques).

Cette politique s'inscrit dans notre engagement plus large en faveur d'un tourisme durable et responsable, conforme aux exigences de la certification Travelife.

## Mesure et Suivi de la Consommation

Avant de mettre en oeuvre des actions, Cap Corée a instauré un système de suivi et de mesure de la consommation énergétique afin d'évaluer précisément les progrès réalisés au fil du temps. Les mesures prévues comprennent :

- Suivi mensuel des factures d'électricité et de chauffage ;
- Suivi semestriel de la consommation par catégorie (bureaux, climatisation, chauffage, équipements) ;
- Analyse annuelle des tendances de consommation et ajustement des objectifs de réduction en conséquence.

Ces outils de suivi permettront d'identifier les axes d'amélioration et de mobiliser l'ensemble du personnel autour d'objectifs mesurables et concrets.



## Gestion du Chauffage, de la Climatisation et de la Ventilation

Les systèmes de chauffage et de climatisation représentent une part importante de la consommation totale d'énergie. Cap Corée applique donc les mesures suivantes :

- Arrêt du chauffage et de la climatisation la nuit et le week-end ;
- Réglages de température conformes aux recommandations d'efficacité énergétique :
  - Hiver : maximum 20 °C dans les bureaux ;
  - Été : minimum 26 °C pour la climatisation ;
- Vérification annuelle de l'isolation (murs, fenêtres, plafonds) et installation de films isolants sur les fenêtres simple vitrage ;
- Aération régulière des bureaux pendant environ 10 minutes par jour, avec arrêt temporaire du chauffage ou de la climatisation ;
- Interdiction des chauffages d'appoint électriques, sauf circonstances exceptionnelles.

## Éclairage

Cap Corée optimise l'utilisation de la lumière naturelle et privilégie des solutions d'éclairage basse consommation :

- Maximisation de la lumière naturelle dans les bureaux (fenêtres dégagées, cloisons transparentes) ;
- Remplacement de toutes les ampoules par des ampoules LED à faible consommation ;
- Extinction systématique des lumières la nuit et pendant les pauses déjeuner.



## Équipements Techniques et de Bureau

La consommation énergétique des équipements informatiques et de bureau constitue un facteur important de l'usage global. Nos mesures comprennent :

- Achat prioritaire d'équipements économes en énergie (Energy Star, Étiquette Énergétique UE) ;
- Configuration par défaut de tous les ordinateurs et imprimantes en mode économie d'énergie ;
- Extinction automatique de tous les appareils en fin de journée ;
- Mise en veille des écrans après 20 minutes d'inactivité ;
- Réduction des impressions et numérisation systématique des documents internes.



## Communication, Sensibilisation et Engagement du Personnel

Chaque employé joue un rôle actif dans la réduction de la consommation d'énergie.

- Des rappels visuels (affiches, autocollants) sont affichés dans les bureaux pour encourager les comportements responsables ;
- Le Responsable Durabilité veille à la bonne mise en oeuvre et réalise un suivi annuel ;
- Les employés sont encouragés à proposer de nouvelles idées d'économie d'énergie, valorisées dans le rapport annuel de durabilité.

## Usage Numérique de l'Énergie

Reconnaissant que l'utilisation d'internet et des e-mails a également un impact énergétique, Cap Corée s'engage à :

- Rédiger des e-mails courts et concis, en limitant le nombre de destinataires en copie ;
- Réduire la taille des pièces jointes et privilégier les liens vers des documents partagés ;
- Supprimer régulièrement les e-mails inutiles et les archives volumineuses.

## Évaluation et Amélioration Continue

Cette politique sera revue chaque année, en fonction des données de suivi et des retours sur sa mise en oeuvre. Un rapport sur les progrès énergétiques sera inclus dans la revue annuelle de durabilité de Cap Corée, présentant :

- Les économies d'énergie réalisées (en kWh) et les émissions de CO<sub>2</sub> évitées ;
- Les nouveaux investissements ou équipements installés ;
- Les prochaines étapes et actions d'amélioration continue.

